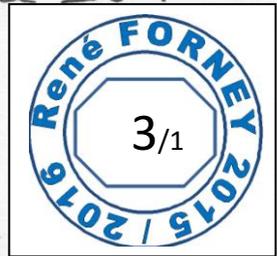


RAYMOND
Rue Romain Rolland
3400 St. Martin d'Hères

Le 26 Septembre 2001



à Maître Deschamps
Notaire à St. Egrève

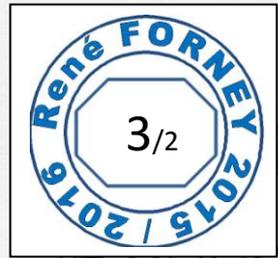


Maître,

Je vous prie de trouver ci-joint :
- un chèque Caisse d'Épargne d'un montant de
135 000 Francs (cent trente cinq mille francs)
- un chèque Crédit Agricole d'un montant de
90 000 Francs (quatre vingt dix mille francs)
représentant la somme totale de 225 000
Francs, une somme de 25 000 Francs étant
par ailleurs déposée à l'étude de Maître
Escallier, notaire à Domène, depuis le
18 juillet 2001 (en vertu d'un pacte de pré-
férence du 10 Décembre 1981).

J'effectue l'ensemble de ces dépôts à
votre étude afin de remplir les condi-
tions d'acquisition avec Mme Tingaud, proprié-
taire au 40 Rue Romain Rolland à St. Martin
d'Hères, d'un ténement immobilier qui me jouate.

Dans la mesure où pour différentes raisons



1/2

cette vente n'aurait pas lieu, cette somme sera rendue en un chèque à mon nom sur simple demande de ma part -

Je vous prie de croire Maître en l'assurance de mes sentiments distingués -

Jacques RAYMOND

pièces jointes : 2

- chèque Caisse d'Épargne
- chèque Crédit Agricole